



Paris, le 23 Mai 2012,

COMMUNIQUE DE PRESSE

40,0% de femmes candidates aux élections législatives :

Un recul de la parité !

40,0% de femmes candidates en 2012 contre 41,6% en 2007.

Quelques jours après [la nomination historique d'un gouvernement paritaire](#), trop peu de partis politiques ont respecté la loi imposant de présenter 50% de femmes (à deux pourcent près) aux élections législatives.

Toutefois, toutes les formations politiques n'affichent pas la même volonté de respecter une obligation constitutionnelle en permettant aux femmes d'accéder aux mandats électoraux.

En effet, seuls Europe Ecologie-Les Verts et le Front National, comme à chaque élection, respectent la loi. Le Front de Gauche et les partis d'extrême-gauche s'approchent des 48%.

Contrairement aux déclarations d'intentions, le Parti Socialiste présente 45,3% de femmes, soit 0,2 point de moins qu'en 2007.

L'Union pour un Mouvement Populaire présente 25,7% de candidates, soit un point de moins qu'en 2007.

Mais, parmi les 2646 candidates, tous partis confondus, combien d'entre-elles se présentent dans des circonscriptions non gagnables ?

Les retenues sur la dotation publique, prévues en cas de non parité de candidatures, ne semblent pas inciter suffisamment les partis politiques à présenter des femmes.

Rappelons que pour la XIII^e législature qui se termine, l'UMP s'est privé de plus de 20 millions d'euros, le PS, de 2,5 millions, ou encore le Modem, de 2 millions d'euros.

Pourtant, les montants seront plus importants pour cette législature puisque la loi de 2007 a augmenté la retenue (de 50% à 75% de l'écart à la moyenne). Ne touche-t-on pas là les limites de la loi ?

Combien de temps les femmes seront-elles encore les variables d'ajustement des stratégies politiques ?

D'autres scénarii sont possibles pour une parité réelle. Les membres de l'OPFH, grâce à la consultation d'expert-e-s (associatifs, universitaires, etc.), ont des recommandations concrètes à proposer aux prochains gouvernements et parlementaires.